

CM1 / CM2 (Groupe 1)

Chers parents,

Voici la **liste des révisions** pour le contrôle d'espagnol : tout le contenu se trouve dans le **cahier bleu** et dans le **livre d'espagnol** et les préparations aux tests hebdomadaires sur le **blog** d'Eurécole.

Le contrôle aura lieu **le jeudi 26 et le vendredi 27 novembre 2020.**

Le contrôle sera divisé en 5 parties :

- Une compréhension orale : écoute d'un document audio authentique d'environ une minute et exercice de compréhension (repérage de mots clé pour une compréhension globale, exercices de type « vrai / faux » pour une compréhension fine...).
- Une compréhension écrite : lecture d'un texte en autonomie et réalisation d'un exercice similaire au précédent.
- Une partie vocabulaire : traduction de mots étudiés en cours.
- Une partie grammaticale : exercices d'application des notions étudiées en cours.
- Une expression écrite : rédaction de quelques phrases.

Les élèves seront évalués sur :

- Le vocabulaire quotidien (la vie de classe)
- La présentation (prénom, nom, âge, nationalité, domicile, sport préféré, etc...)
- L'état dans lequel se trouve une personne (¿Qué tal ?)
- Le vocabulaire des jours de la semaine
- Le vocabulaire des professions et des lieux d'exercice
- Les verbes LLAMARSE, SER, TENER, VIVIR et ESTAR au présent de l'indicatif
- Les nombres de 1 à 10
- Les pays et leurs nationalités
- Le genre des nationalités (masculin / féminin)
- Le vocabulaire de la maison
- Les adverbes de lieux (être capable de situer)
- Les pronoms interrogatifs CUÁNTO / CUÁNTA / CUÁNTOS / CUÁNTAS / DÓNDE
- Leurs capacités à rédiger en utilisant les informations ci-dessus.

Les élèves pourront exceptionnellement emporter chez eux les livres et les cahiers tous les soirs. Cependant, **ils ne devront pas oublier de rapporter les cahiers pour le cours** (les livres pourront rester à la maison jusqu'au contrôle).

Je me tiens à votre disposition et vous remercie pour votre collaboration.

Inmaculada ARMERO CONDE

Je vous conseille de commencer dès maintenant les révisions, mais en gardant à l'esprit que celles-ci ne doivent pas dépasser 15 minutes par jour.